



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Ministres des cultes: Paris

Question écrite n° 39318

Texte de la question

M Jacques Bompard attire l'attention de M le ministre de l'intérieur sur le fait que le recteur de la mosquée de Paris, haut fonctionnaire du gouvernement algérien et désigné par celui-ci, a pris le contrôle de la mosquée de Paris dans des circonstances peu claires. Plusieurs professeurs spécialistes de l'Islam, peu suspects de fanatisme, ont dénoncé cet état de choses propice à l'abdication de notre souveraineté nationale. Il lui demande s'il ne lui paraît pas souhaitable que le recteur de la mosquée de Paris soit de nationalité française compte tenu, d'une part, de l'importance de la communauté française musulmane parmi l'ensemble des musulmans résidant en France et, d'autre part, du fait que les autres confessions, catholique, protestante et israélite, ont toutes des instances dirigées par des Français.

Données clés

Auteur : [M. Bompard Jacques](#)

Circonscription : - FN

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39318

Rubrique : Cultes

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1727